

La Croix de quelle bannière ?

Publié le 21 août 2019
2 minutes

Le 26 juillet 2019, le journal *La Croix* a dressé le portrait de cinq familles, leur donnant la parole sans faire de commentaire. Voici l'échantillon choisi :

- Une famille avec enfant unique ;
- Une famille nombreuse : l'article précise que les enfants sont inscrits à l'école publique pour cause d'attachement aux valeurs républicaines et de besoin de diversité ;
- Une mère seule après son divorce, et ses quatre enfants ;
- Une famille « recomposée » après divorce et des enfants de chaque côté ;
- Deux femmes et leur fille, sous le titre « Nous sommes une famille très classique » et la mise en exergue d'une citation : « Homosexuelle, ma foi est dans mon ADN : je n'ai pas à choisir ». Et de bien rire quand la fille est revenue du catéchisme en disant (ingénument ?) : « Tu sais quoi ? la dame ne savait pas que c'était possible d'avoir deux mamans ».

Sauf le premier cas (on ne choisit pas forcément de n'avoir qu'un seul enfant ou de ne pas en avoir du tout), chaque famille choisie pour cet article (et présentée sous un angle sympathique) n'est objectivement pas en accord avec la morale de l'Église catholique.

Peut-être le quotidien, propriété des religieux assomptionnistes, s'apercevra-t-il un jour qu'il existe aussi des familles décidément originales : un père et une mère, respectant la loi de l'Église et accueillant avec générosité les enfants que le Bon Dieu leur aura confiés ?

Source : La Croix du 26 juillet 2019 /La Porte Latine du 21 août 2019